



Comité syndical Séance du 02 avril 2025



Par suite d'une convocation en date du 26/03/2025, les membres composant le Comité syndical de la MIFE se sont réunis au siège du Syndicat mixte le mercredi 02 avril 2025 à 17h00, sous la présidence de Madame KETFI-CHARIF.

Membres en fonction : 6

Membres Présents : 6

Madame Loubna KETFI-CHARIF, vice-présidente. Madame Marie-France CEFIS, conseillère départementale déléguée-titulaire. Madame Isabelle MOUGIN, conseillère départementale - suppléante Monsieur Sébastien VIVOT, adjoint au Maire de Belfort-Titulaire. Madame CERF Parvin, conseillère municipale ville de Belfort -suppléante. Philippe LEGROS, conseiller municipal ville de BELFORT.

Les absents excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L.2121-20 du Code général des Collectivités Territoriales : 1

Monsieur Paul GROSJEAN, Président pouvoir à Madame KETF-CHARIF

Les absents excusés : 4

Madame Samia JABER, conseillère départementale. Madame Marie-Hélène IVOL, Vice-présidente du Conseil départemental du Territoire de Belfort -Suppléante. Monsieur BOUCARD Ian, député. Monsieur Yves VOLA, adjoint au Maire de Belfort

Assistent en outre à la séance : Madame Sabrina FISCHER, Directrice du service de l'Insertion et du Retour à l'Emploi - Conseil départemental. Madame Karine CISZOWSKI, DGA solidarité – Conseil départemental

Secrétariat de séance: Morgane SIFFERLEN, assistante RH/ finances - Nadia GOURDON, directrice générale des services

Affectation des résultats 2024 au budget primitif 2025

Après le vote du compte de gestion et du compte administratif pour l'exercice 2024, le Comité syndical est tenu de se prononcer sur l'affectation dans le budget primitif 2025, du résultat de clôture du budget général tel que ressortant de l'exercice 2024.

Pour mémoire, les résultats de clôture de l'exercice budgétaire 2024 sont les suivants :

| | Fonctionnement | | Investissement | |
|---|----------------------|---------------------|--------------------|------------------|
| | Recettes | Dépenses | Recettes | Dépenses |
| Résultat ou solde reporté | 102 527.96 | | 66 491.56 | |
| Réalisé 2024 | 1 098 970.38 | 1 492 884.39 | 79 417.34 | 17 637.48 |
| Total | 1 201 498.34 | 1 492 884.39 | 145 908.90 | 17 637.48 |
| Solde d'exécution budgétaire 2023 | - 291 386.05 | | 128 271.42 | |
| Restes à réaliser | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0.00 |
| Solde d'exécution budgétaire avec reste à réaliser | - 291 386.05€ | | 128 271.42€ | |
| Solde cumulé | - 163 114.63€ | | | |

Le résultat de clôture de l'exercice 2024 fait apparaître :

- Un solde excédentaire à la section d'investissement de 128 271.42 €
- Un solde à la section de fonctionnement de – 291 386.05 €.

Le comité syndical,

Après en avoir délibéré, à 6 voix pour, 0 contre, 0 abstentions

AFFECTE l'excédent de la section d'investissement pour un montant de 128 271.42 €, montant qui sera inscrit à l'exercice budgétaire 2025 en recettes d'investissement au compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté » ;

AFFECTE le déficit de fonctionnement pour un montant de 291 386.05 € dans la section fonctionnement, en dépenses, au compte 002 « Résultat de fonctionnement reporté ».

Pour extrait conforme au registre des délibérations du comité syndical

Fait à Belfort, le 03 avril 2025

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le 03 avril et de la publication le

La vice-Présidente,
Mme KETFI-CHARIF

**Syndicat Mixte de Gestion
de la M.J.F.E.**
Place de l'Europe - CP 90159
90003 BELFORT Cedex
Tél. 03 84 90 40 00 - Fax 03 84 90 40 26